

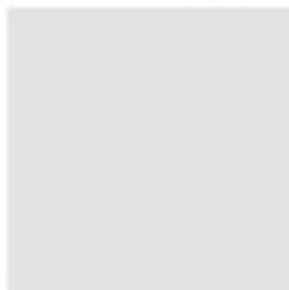
CRIQ

UN PARTENARIAT
AXÉ SUR L'INNOVATION

RAPPORT ANNUEL



2008
2009



**Centre de recherche
industrielle**

Québec



Fatah Achat ■ Johanne Alain ■ Hélène Allaire ■ Sylvain Allard ■ Georges Archambault ■ Colette Arial-Adnot ■ Michel Arsenault ■ Jacques Aubé ■ Marie-Claude Aubin ■ Brayan Barrios ■ François Beaumont ■ Huguette Beaumont ■ André Bédard ■ Carole Bédard ■ Céline Bélanger ■ Guy Bellemare ■ Sylvain Benjamin ■ Hamel Benmoussa ■ Éric Bergeron ■ Nathalie Bergeron ■ Annie Bernard ■ Yves Bernard ■ Alain Bernier ■ Andréanne Bilodeau ■ Sylvain Bilodeau ■ Nathalie Bissonnette ■ Jacques Blais ■ Sonia Blais ■ Jacques Blanchet ■ Mireille Blouin ■ Michèle Boies ■ Chantale Boissonneault ■ Patcy Bossé ■ Louise Bouchard ■ Michel Bouchard ■ Yves Bouchard ■ Jean-Guy Boucher ■ Stéphane Boucher ■ Jean-Claude Boudreau ■ Louis Boudreau ■ André Boudreault ■ Stéphane Breton ■ Jacques Brosseau ■ Nancy Brouillette ■ Jocelyn Brousseau ■ Julien Brousseau ■ Marc Brunet ■ Gerardo Buelna ■ Marie-Andrée Bujold ■ André Jr Caron ■ Marc-André Caron ■ Martin Caron ■ Richard-François Caron ■ Marc Carreau ■ Daniel Carrier ■ Corneliu Cercel ■ Corinne Chabot ■ France Chalifour ■ Jean Charette ■ Monique Charland ■ Dominique Chouinard ■ Benoît Claveau ■ Martin Cloutier ■ Alain Cocozza ■ Guylaine Collin ■ Michel Comeau ■ Bertrand Côté ■ Laurent Côté ■ Marie-Claude Côté ■ Jean-Sébastien Cotton ■ Pierre Coulombe ■ Suzanne Coulombe ■ Raynald Courtemanche ■ Xavier Couste ■ Jean-Pierre Couturier ■ Annie Cummings ■ Francisco Da Costa ■ Marc Daigle ■ Yves Daigle ■ Jocelyn Dallaire ■ Marc Danjou ■ Nicolas Deschênes ■ Yves Dessureault ■ Maxime Diamond ■ Feng Ding ■ Guy Dion ■ Louise Dion ■ Pierre Dion ■ Danielle Dionne ■ Grégory Dorval ■ Ginette Douville ■ Michel Doyon ■ Michèle Drolet ■ Geneviève Drouin ■ Marie-Claude Drouin ■ Rino Dubé ■ Christiane Dupont ■ Danick Dupont ■ Léna Dupont ■ Nathalie Dupont ■ Christine Dupuis ■ Johanne Dupuis ■ Sonya Duval ■ Cécile Ferlatte ■ James Paul Ferrero ■ Sylvie Filion ■ Richard Filteau ■ Chantal Fiset ■ Patrick Fokom ■ Michel Fontaine ■ Suzanne Fontaine ■ Christian Forget ■ Catherine Fortier ■ Sylvie Fortin ■ Nicole Gagné ■ Philippe Gagné ■ Daniel Gagnon ■ Richard Gagnon ■ Miguel Fernando Garcia Claro ■ Paul Gardon ■ Jean-Yves Garneau ■ Maryse Gaudreau ■ Alain Gaudreault ■ Bérangère Gauthier ■ Jean Gélinas ■ Ghislaine Genest ■ Guy Genest ■ Marc Genest ■ Sylvie Gingras ■ Francine Girard ■ Jacques Girard ■ Johanne Gosselin ■ Marlène Gravel ■ Daniel Grenier ■ Jacques Grenier ■ Richard Guay ■ Josée Hamel ■ Marie-Josée Hardy ■ Martine Hardy ■ Louis Harvey ■ Denis Hotte ■ Claire Houde ■ France Huard ■ Michel Jacob ■ Line Jaulin ■ André Jobin ■ Hédi Kaffel ■ Jean Labbé ■ Jacques Labrie ■ Lucie Lachance ■ Dominique Lafleur ■ Hélène Lahaie ■ Pierre Lainez ■ Michel Lajoie ■ Alain Laliberté ■ Louise Lalonde ■ François Lambert ■ Brigitte Landry ■ Charles Landry ■ Isabelle Landry ■ Daniel Langlais ■ Marc Laperrière ■ Dominique Lapointe ■ Élyse Lauzon ■ Joceelyn Lavoie ■ Yann Le Bihan ■ Éric Légaré ■ Yvon Legros ■ Claude Lejeune ■ Linda Lepage ■ Denis Lessard ■ Christian Létourneau ■ Michel Lortie ■ Sylvie Magnan ■ Bertrand Maheux ■ Alain Martel ■ Oumar Mbénar ■ Richard Messier ■ Jean-Yves Métivier ■ Ann Miller ■ Corinne Minier ■ Berthe Morin ■ Jean-Luc Morin ■ Paule Morin ■ Carole Muller ■ Umberto Muzzo ■ Jean Nadeau ■ Amélie Ouellet ■ Jean-Claude Ouellet ■ Michel Ouellet ■ Nathalie Paquet ■ Sophie Paré ■ Jocelyn Paul ■ Jean Pellerin ■ Francis Pelletier ■ Johanne Pelletier ■ Solange Pépin ■ France Petit ■ Odette Petitclerc ■ Sylvie Petitclerc ■ Pierre Plamondon ■ Marc Poulin ■ Martin Proulx ■ Saileth Ramirez ■ Rénaud Rioux ■ Françoise Rivest ■ Carole Roch ■ Jean Rousseau ■ Mélanie Roy ■ Mathieu Sanfaçon ■ Gaétan Sanschagrin ■ Denis Santerre ■ Claude Sauvageau ■ Alain Sauvé ■ Sylvain Savard ■ Jacques Sideleau ■ Olga Solomatnikova ■ Marc St-Arnaud ■ Marie-Andrée St-Pierre ■ Thérèse Sylvain ■ Guy Synnott ■ Hubert Talbot ■ Joanne Tanguay ■ Daniel Thériault ■ Martin Thériault ■ Michel Thérien ■ Carole Thibault ■ Louise Thibault ■ Jean Thibodeau ■ André Tremblay ■ Marie-Louise Tremblay ■ Pauline Tremblay ■ Richard Tremblay ■ Richard R. Tremblay ■ Florian Trudel ■ Jean-Marc Turgeon ■ Marie-Josée Turgeon ■ Nicolas Turgeon ■ Alain Vachon ■ France Vaillancourt ■ Vincent Vallée ■ Luc Vanden-Abeelee ■ Bruno Vézina ■ Lionel Vézina ■ Frédéric Vromet

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants	4
Mot au ministre	5
Message de la direction	6
Réalisations	
■ icriq.com : la référence des entreprises québécoises depuis 10 ans	8
■ La biométhanisation : utiliser la matière organique comme source d'énergie	10
■ « Contrôle Allergène Certifié » : la marque de confiance	12
Nos employés, partenaires de l'innovation	14
Obligations gouvernementales	15
Développement durable	16
États financiers	21
Rapport de la direction	22
Rapport du vérificateur	23
■ Résultats et résultat étendu	24
■ Déficit cumulé	24
■ Bilan	25
■ Flux de trésorerie	26
■ Notes complémentaires	27
Conseil d'administration et équipe de direction	37

FAITS SAILLANTS

Voici les principaux faits saillants tirés des résultats financiers du CRIQ; ils permettent de prendre connaissance en un coup d'œil, pour l'exercice 2008-2009 et pour les quatre exercices précédents, des produits du CRIQ, du nombre d'employés, du financement gouvernemental et du pourcentage de clients provenant du secteur de la PME.

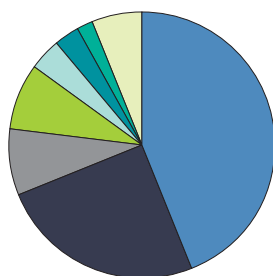
Ces faits saillants présentent également une répartition des produits de la clientèle externe par région ainsi qu'une répartition des produits de la clientèle externe du secteur manufacturier par sous-secteur.

	2009	2008	2007	2006	2005
PRODUITS (000 \$)	31 672	28 294	31 770	32 232	34 694
Par secteur d'activité					
Recherche et développement	14 360	14 679	16 135	15 513	18 299
Services	16 860	9 695	14 885	15 807	15 651
Par clientèle	31 220	24 374	31 020	31 320	33 950
Clientèle externe	12 970	13 124	9 770	9 820	10 950
Gouvernement du Québec	18 250	11 250	21 250	21 500	23 000
Autres produits	31 220	24 374	31 020	31 320	33 950
Produits divers	218	290	750	912	744
Gain net sur disposition d'immobilisations	250	3 458	-	-	-
Gain net (diminution nette) sur placements	(16)	172	-	-	-
	452	3 920	750	912	744
FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL	57,7 %	36,9 %	67,0 %	67,3 %	66,6 %
Financement gouvernemental (000 \$)	18 250	11 250	21 250	21 500	23 000
Charges (000 \$)	31 610	30 516	31 708	31 933	34 542
PERSONNEL	244	242	252	250	269
Employés — exploitation	197	198	202	199	216
Employés — services centraux	47	44	50	51	53
ACTIVITÉS AVEC LES PME*	86,3 %	85,7 %	86,6 %	85,6 %	85,6 %

* Pourcentage d'entreprises PME: moins de 250 employés.

PRODUITS DE LA CLIENTÈLE EXTERNE

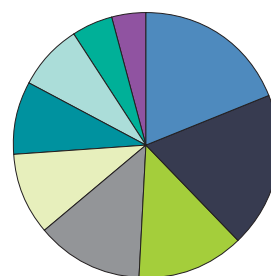
Par région



Montréal, Montérégie, Laval, Laurentides, Lanaudière	44 %
Capitale-Nationale, Chaudières-Appalaches	25 %
Côte-Nord, Saguenay-Lac-Saint-Jean	8 %
Centre-du-Québec, Mauricie	8 %
Hors Québec	6 %
Estrie	4 %
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	3 %
Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Outaouais	2 %

PRODUITS DE LA CLIENTÈLE EXTERNE DU SECTEUR MANUFACTURIER

Par sous-secteur



Agro alimentaire	19 %
Matériel de transport	19 %
Transformation des métaux	13 %
Autres industries	13 %
Produits informatiques et électroniques	10 %
Produits minéraux non métalliques	9 %
Bois et meubles	8 %
Plastiques et caoutchouc	5 %
Pâtes et papiers	4 %

MOT AU MINISTRE

Monsieur Clément Gignac

Ministre du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation du Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec (article 32), j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du CRIQ pour l'exercice terminé le 31 mars 2009.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président-directeur général,



Georges Archambault

Québec, juin 2009



MESSAGE DE LA DIRECTION

Le CRIQ présente des résultats équilibrés pour l'exercice terminé le 31 mars 2009. Les produits globaux atteignent 31,672 M\$ alors que les charges se sont élevées à 31,610 M\$, laissant un bénéfice net de 62 k\$.

Les produits provenant de la clientèle externe ont atteint 12,97 M\$ pour l'exercice financier. Le CRIQ a réussi à les maintenir à un niveau sensiblement équivalent à celui de l'exercice précédent au cours duquel ils avaient atteint 13,12 M\$, et ce, malgré un contexte économique difficile.

Les charges ont totalisé 31,61 M\$ comparativement à 30,52 M\$ au cours de l'exercice précédent, faisant en sorte que le pourcentage d'augmentation a été limité à 3,5 %.

La contribution additionnelle de 1 M\$ du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation a permis d'atteindre l'équilibre. Cette contribution a porté l'apport financier du ministère à 18,25 M\$.

Le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), en raison de son expertise de pointe et de sa vaste expérience, joue un rôle important auprès des entreprises du secteur manufacturier québécois afin de leur permettre de saisir les occasions qu'offre un marché en constante mutation et de bien se positionner au sortir de la crise.

Pour rester concurrentiels sur la scène locale et internationale, les manufacturiers québécois doivent en effet continuer à développer des produits distinctifs et écoefficaces qui respectent les exigences les plus rigoureuses et à mettre en œuvre des procédés de fabrication d'une très grande efficacité, dans une perspective de développement durable.

Ils ont aussi avantage à s'allier à des organismes capables de les soutenir dans leur processus d'innovation, que ce soit à une étape spécifique, comme l'accès à de l'information stratégique ou un essai de certification, ou encore pour la conception entière de nouveaux produits et procédés.

Ce rapport annuel permet de constater que le CRIQ contribue très activement aux efforts d'innovation des entreprises d'ici. Trois réalisations ont été retenues pour bien illustrer le dynamisme qui caractérise le CRIQ et la diversité de son expertise.

Au cours de l'exercice 2008-2009, le CRIQ a entrepris un virage majeur visant à transformer son modèle d'affaires. Axé sur le partenariat et l'innovation, ce virage est marqué par la volonté du CRIQ d'aider les entreprises manufacturières québécoises à tirer leur épingle du jeu dans un contexte de vive concurrence, mais aussi du nouveau rôle que le gouvernement du Québec entend lui voir jouer.

En effet, dans son Plan d'action en faveur du secteur manufacturier rendu public en novembre 2007, intitulé *Pour un secteur manufacturier gagnant*, le gouvernement précisait le mandat revu qu'il voulait confier au CRIQ.

Dans les grandes lignes, le gouvernement souhaite que le CRIQ adopte une approche centrée sur les besoins des divers secteurs industriels, et ce, afin de mieux soutenir la capacité concurrentielle d'un plus grand nombre d'entreprises. Il souhaite également que le CRIQ joue un rôle stratégique dans l'établissement de partenariats avec les autres acteurs du système d'innovation et qu'il agisse en complémentarité avec eux afin d'améliorer l'offre de services aux entreprises.

Le renouvellement de notre modèle d'affaires répond à ces souhaits en s'appuyant sur la mise en œuvre de chantiers stratégiques qui façonneront le CRIQ de demain.

À ce chapitre, le CRIQ procède actuellement à une analyse détaillée des besoins et des occasions d'affaires pour chacun des secteurs qu'il pourrait desservir. Parallèlement, le CRIQ cherche à accroître la collaboration et le partage des expertises et des ressources avec les organismes axés sur l'innovation en entreprise, qu'il s'agisse de centres de recherche et de transfert technologique ou encore d'associations industrielles et sectorielles. Au terme de cette importante démarche de

transformation, le CRIQ sera en mesure de moduler son offre de services afin de l'adapter aux besoins et aux façons de faire spécifiques à chacun des secteurs dans lesquels évoluent ses clients.

Déjà, au cours de l'exercice 2008-2009, nous avons établi ou renouvelé plusieurs partenariats avec des organismes comme la Corporation des approvisionneurs du Québec, RECYC-QUÉBEC, le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium et l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, pour ne nommer que ceux-là.

L'équipe de direction, avec l'appui de tout son personnel et des membres du conseil d'administration, entreprend avec enthousiasme ce virage majeur qui survient au moment où le CRIQ s'apprête à célébrer ses 40 ans d'existence.

Nous sommes confiants que ce nouveau jalon de notre riche histoire nous permettra de contribuer encore davantage à la compétitivité des manufacturiers québécois.



Georges Archambault



Sur la photo, de gauche à droite :

Marie-Claude Côté, Richard Tremblay, Daniel Thériault, Jacques Girard, Laurent Côté, Jacques Brosseau, Lionel Vézina et Georges Archambault.



RÉALISATIONS

AU SERVICE DES GENS D'AFFAIRES

« Le partenariat établi entre notre organisation et icriq.com procure de nombreux avantages à nos membres. Grâce au puissant moteur de recherche du site, trouver des fournisseurs québécois potentiels n'aura jamais été aussi simple. »

Suzie Prince

Directrice générale et
vice-présidente exécutive
Corporation des approvisionneurs
du Québec



icriq.com : la référence des entreprises québécoises depuis 10 ans

Trouver des renseignements sur une entreprise québécoise est un véritable jeu d'enfant grâce à icriq.com, un site de référence qui fête cette année son 10^e anniversaire. Ce site permet la consultation des données de la *Banque d'entreprises du Québec* créée par le CRIQ dans les années 1970.

Plus d'un million de personnes — principalement des gens d'affaires —, visitent le site annuellement et y effectuent plus de quatre millions de recherches. icriq.com est une excellente vitrine pour les quelque 30 000 entreprises manufacturières, de distribution et de services inscrites au Québec.

Cette banque d'information se démarque par sa fiabilité, la cohérence de ses données et sa classification de produits, de même que par un processus rigoureux de mise à jour effectuée par un personnel expérimenté et impartial.

Accroître la visibilité des entreprises par le partenariat

En 2008-2009, le CRIQ a conclu des ententes pour icriq.com avec plusieurs organismes en vue d'accroître la visibilité des entreprises inscrites. À titre d'exemple, la **Corporation des approvisionneurs du Québec** a annoncé en grande primeur que l'entente conclue entre le CRIQ et son district de Montréal avait été étendue à l'ensemble de ses huit districts.

Cette entente permet notamment de rendre disponible, à même le site Web de la Corporation, le moteur de recherche de icriq.com. Ce partenariat d'envergure signifie qu'il y aura encore plus d'occasions d'affaires pour les entreprises inscrites.

La Corporation et icriq.com ont également convenu de partager des articles de nature stratégique sur leur site Web respectif; une entente similaire a été conclue avec HEC Montréal.

Au chapitre des partenariats, mentionnons également la création de **icriq.com Bas-Saint-Laurent**, issue d'une collaboration avec la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent, et de **icriq.com aluminium**, fruit d'une entente avec le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium.

Une foule de nouveautés

Les résultats d'un sondage mené auprès de 50 000 usagers durant l'exercice 2008-2009 ont permis d'apporter d'importantes améliorations à icriq.com, notamment au chapitre de la convivialité et de la performance de la recherche. De plus, des données ont été ajoutées au profil des organisations inscrites, dont le numéro d'entreprise du Québec, l'offre de sous-traitance et l'adresse du catalogue électronique de l'entreprise.

Par ailleurs, il est maintenant possible de repérer une entreprise sur une carte géographique directement dans son profil.



Sur la photo, de gauche à droite, l'équipe d'icriq.com : Christian Létourneau, Johanne Alain, Sylvie Magnan, Chantal Fiset, Sylvie Filion, Louise Lalonde, Solange Pépin, France Chalifour, Ann Miller et Jean-Sébastien Cotton.

Étaient absents :

Patcy Bossé, Danielle Dionne, Brigitte Landry et Nathalie Paquet.



RÉALISATIONS

AU SERVICE DES GENS D'AFFAIRES

« Notre partenariat avec le CRIQ nous permet de miser sur les forces respectives de nos organismes et d'unir nos expertises afin d'aider les entreprises québécoises à gagner en efficacité et en compétitivité. »

André Fougères

Directeur
Gestion des programmes
Institut national d'optique

La biométhanisation : utiliser la matière organique comme source d'énergie

Dans le cadre de leurs activités courantes, les entreprises manufacturières des secteurs agricole et agroalimentaire produisent des résidus d'origine animale ou végétale dont elles doivent se départir, qu'il s'agisse de pelures de fruits et de légumes, de viscères d'animaux, d'huiles ou encore de boues d'abattage.

Or, les dépenses liées à l'enfouissement ou à l'incinération de ces résidus ne cessent de croître, notamment en raison des coûts élevés de transport et de la réglementation de plus en plus sévère.

Valoriser les résidus biologiques

Écolait, une entreprise de Saint-Hyacinthe qui se consacre à la production de veaux de lait, et Industries Sanimax Inc., une entreprise spécialisée en équarrissage et en récupération présente au Canada, aux États-Unis et au Mexique, ont fait appel au CRIQ pour explorer des façons de valoriser leurs résidus organiques.

Une équipe du CRIQ a mené des essais pilotes sur le potentiel de la biométhanisation dans ses laboratoires de Québec. La biométhanisation est un processus de dégradation biologique s'effectuant en absence d'oxygène et générant du biogaz qui est ensuite récupéré.

Comme ces biogaz contiennent du méthane, ils peuvent être utilisés comme source d'énergie au même titre que le gaz naturel. Les entreprises qui optent pour la biométhanisation peuvent ainsi se servir des biogaz qu'elles produisent pour chauffer leurs installations, faire fonctionner des génératrices ou encore alimenter leur flotte de véhicules.

Des essais concluants

Réalisés dans un bioréacteur de 100 litres, les essais pilotés par le CRIQ visaient à développer une solution technologique permettant d'optimiser les rendements de production de biogaz. Très concluants, ces essais ont donné des rendements deux fois plus élevés que ceux suggérés dans les ouvrages de référence.

Dans une même perspective d'optimisation, le CRIQ a également établi un partenariat avec l'Institut national d'optique afin de mettre au point un capteur à fibre optique conçu pour mesurer certains paramètres et surveiller plus étroitement le processus de fermentation en bioréacteur.

Les essais ont démontré que la biométhanisation des résidus biologiques s'avère une avenue très prometteuse pour les entreprises qui souhaitent valoriser leurs résidus organiques et ainsi réduire leurs frais d'exploitation.

En menant ces essais, le CRIQ a développé une expertise de pointe afin d'aider l'ensemble des entreprises des secteurs agricole et agroalimentaire à acquérir une plus grande autonomie énergétique tout en améliorant leur bilan environnemental et en produisant une énergie verte.



Sur la photo, de gauche à droite :
Stéphane Breton, Yann LeBihan, Éric Légaré, Louise Thibault et Jean Nadeau.



RÉALISATIONS



AU SERVICE DES GENS

« L'AQAA a développé de solides liens de collaboration avec le BNQ, un partenaire de confiance. Nous pouvons compter sur l'expertise et sur le professionnalisme de son personnel pour faire évoluer notre programme de certification et le faire connaître aux entreprises de transformation alimentaire. »

Carole Fortin

Directrice générale
Association québécoise
des allergies alimentaires

« Contrôle Allergène Certifié » : la marque de confiance

Les personnes qui souffrent d'allergies alimentaires doivent faire preuve d'une extrême vigilance lorsqu'elles consomment des aliments transformés. Pour ces personnes et pour leur entourage, choisir des aliments dans un supermarché peut devenir un véritable casse-tête!

Afin de répondre à leurs besoins et à ceux de l'industrie alimentaire, l'Association québécoise des allergies alimentaires (AQAA) a développé le Programme de certification d'aliments transformés avec contrôle optimal d'allergènes, en collaboration avec le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), une composante du CRIQ, et différents organismes spécialisés en sécurité des aliments, dont Santé Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Unique au monde, ce programme permet aux gens souffrant d'allergies à certains allergènes ciblés de consommer avec confiance les produits certifiés. À l'heure actuelle, l'arachide, l'amande, le lait, l'œuf et leurs dérivés sont visés par le programme de certification.

Des exigences rigoureuses

Pour obtenir l'autorisation d'apposer la marque de conformité « Contrôle Allergène Certifié » (CAC) sur l'emballage d'un produit, les entreprises manufacturières doivent se conformer aux exigences rigoureuses contenues dans le programme. Ces exigences sont mises à jour en fonction du développement et de l'évolution des connaissances liées au contrôle des allergènes dans l'industrie de la transformation alimentaire.

Les manufacturiers doivent en outre adopter des méthodes de production et de contrôle visant l'absence de substances allergènes non désirées dans les produits concernés. Ils doivent également réaliser des tests de détection réguliers afin d'assurer l'efficacité des mesures de contrôle des allergènes et se soumettre à un audit effectué par un vérificateur externe neutre et impartial pour obtenir et conserver leur certification.

Le BNQ : un partenaire de choix

L'AQAA a confié au BNQ le mandat de certifier les produits dans le cadre du Programme de certification d'aliments transformés avec contrôle optimal d'allergènes. Le BNQ, dont la certification dans le cadre de ce Programme est accréditée par le Conseil canadien des normes, est habilité à certifier des produits partout au Canada. Il peut également, sur demande, offrir ce service à l'extérieur du Canada.

Le BNQ travaille également en étroite collaboration avec l'AQAA pour informer les entreprises qui souhaitent obtenir la certification des étapes à franchir pour y parvenir.

Depuis le lancement du programme en 2006, plus de 125 produits ont été certifiés par le BNQ au Canada. Cette certification confère aux entreprises qui l'obtiennent un avantage concurrentiel non négligeable, en plus de contribuer à la qualité de vie des personnes qui souffrent d'allergies alimentaires.

Bien que le risque zéro n'existe pas, le programme CAC procure aux consommateurs la sécurité de savoir qu'un produit a fait l'objet d'un contrôle optimal de certains allergènes.

Composante du CRIQ, le BNQ apporte des solutions à des besoins de marché par l'élaboration de normes, par la mise en œuvre de programmes de certification et par l'enregistrement de systèmes.





NOS EMPLOYÉS, PARTENAIRES DE L'INNOVATION

Chaque jour, nos employés donnent le meilleur d'eux-mêmes en vue d'offrir un service de la plus haute qualité aux clients que nous desservons.

Les membres de notre personnel se distinguent par la richesse de leurs compétences et par leur volonté de travailler en partenariat avec les entreprises québécoises afin de leur permettre d'innover et de croître.

Le CRIQ est fier de pouvoir compter sur une telle équipe pour réaliser sa mission et concrétiser sa vision.

À chacun des membres du personnel du CRIQ, merci !



OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES

Conformément à la loi, le CRIQ possède un *Code d'éthique et de déontologie* s'appliquant à tous les membres du conseil d'administration. Un code d'éthique et de déontologie a également été adopté pour l'ensemble du personnel du Centre. Au cours de l'exercice financier 2008-2009, le conseil d'administration n'a reçu aucune plainte faisant état d'un manquement à ce *Code d'éthique et de déontologie*. Celui-ci est accessible sur notre site Internet.

En mai 2008, le conseil d'administration du Centre adoptait, conformément à la recommandation du Vérificateur général du Québec, une nouvelle politique concernant l'attribution de contrats par le Centre qui précise la notion de biens distincts, permet la création de banques de fournisseurs sur appels de propositions, clarifie les exceptions prévues à la politique et prévoit d'inclure au dossier d'achat la documentation requise pour justifier les exceptions.

Par ailleurs, la Politique linguistique propre à la mission et aux caractéristiques de notre organisme est conforme à la politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration publique, c'est-à-dire que l'ensemble des activités du CRIQ s'exerce en français et que nous veillons à la qualité de la langue française et au statut du français comme langue officielle et langue commune.

Suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec au rapport de conformité de novembre 2007

Afin de répondre aux recommandations faites par le Vérificateur général du Québec dans son rapport de vérification de conformité réalisé en 2007, le CRIQ a pris les mesures suivantes, en plus de modifier la politique d'attribution de ses contrats.

En juin 2008, le conseil d'administration du Centre approuvait une nouvelle version du Règlement sur les effectifs, normes et barèmes afin de :

- préciser les modalités d'attribution des indemnités de départ du personnel cadre ;
- s'assurer que l'information est complète et soit transmise au conseil d'administration ;
- s'assurer que les règles en matière de rémunération et d'évaluation du personnel cadre soient respectées ;
- ajuster les balises entourant le remboursement des frais de repas, des réunions de travail et des frais de représentation et s'assurer que les directives en vigueur pour le remboursement des dépenses engagées soient respectées.

Une opinion juridique obtenue en décembre 2007 sur la cessation de deux emplois de cadres a conduit le conseil d'administration à ne pas entreprendre de démarches afin de recouvrer les indemnités versées.

Le CRIQ a obtenu de l'ancien président-directeur général le remboursement des frais de repas et de représentation qui lui ont été réclamés.

Enfin, le Centre a déposé en février 2009 un plan stratégique pour la période 2009-2012 à la suite de son approbation par le conseil d'administration du Centre. Les échanges se poursuivent avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan d'action de développement durable du CRIQ 2008-2013

En février 2009, le CRIQ a adopté son premier Plan d'action de développement durable 2008-2013. Ce Plan d'action présente dix actions que l'organisation réalisera pour contribuer directement ou indirectement à l'atteinte de 16 objectifs gouvernementaux, sur les 29 objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable.

Par ce Plan d'action, le CRIQ s'engage à faire connaître et à promouvoir le concept de développement durable et ses implications autant auprès de son personnel que de sa clientèle, de ses fournisseurs et de ses partenaires d'affaires. Il s'engage également à adopter des pratiques responsables afin de réduire les impacts de ses activités sur l'environnement et à assurer à ses employés un milieu de travail dynamique, sain et sécuritaire. Finalement, le CRIQ s'engage à offrir aux entreprises québécoises des outils et de nouvelles façons de faire leur permettant d'intégrer progressivement les principes de développement durable à leurs pratiques de gestion.

Suivi

La section suivante présente, pour chacune des actions inscrites à notre Plan d'action de développement durable 2008-2013, les activités qui ont été réalisées au cours de l'année 2008-2009.

Objectif gouvernemental

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectif organisationnel

Faire connaître le concept de développement durable et les 16 principes s'y rattachant.

	GESTE	SUIVIS
Action 1 Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'Administration publique.	Offrir des activités de sensibilisation et de formation au personnel.	Des ateliers sur la prise en compte des principes de développement durable d'une durée de trois heures ont été développés et offerts au personnel. L'ensemble des employés y étaient conviés. Le CRIQ a participé à cinq formations offertes par le Bureau de coordination du développement durable et par ses partenaires. Au total, six employés ont été formés.

Cibles

Sensibiliser 80 % des membres du personnel d'ici 2011.

S'assurer que 50 % d'entre eux ont acquis une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en compte dans leurs activités courantes, d'ici 2013.

Indicateurs

Pourcentage du personnel rejoint par les activités de sensibilisation au développement durable et pourcentage du personnel ayant acquis une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en compte dans ses activités courantes.

Résultat de l'année	63 % du personnel ont été rejoints par les ateliers de sensibilisation sur la prise en compte des principes de développement durable.
---------------------	---

2

GESTE		SUIVI
Action 2 Sensibiliser les clients, les fournisseurs et les partenaires d'affaires à notre engagement pour un développement durable.	Élaborer et mettre en place dans les offres de services, ententes, communications, conférences et allocutions de l'organisation des phrases de sensibilisation à notre engagement pour un développement durable.	Débuté.
Cible 80% des offres de services, ententes, communications, conférences et allocutions d'ici 2013.		
Indicateurs Taux de mention annuel, dans notre offre de services (plans de projet et contrats), des principaux aspects du mandat qui seront particulièrement réalisés dans une perspective de développement durable et taux de mention annuel de notre engagement en développement durable dans nos ententes, communications, conférences et allocutions.		
Résultat de l'année	En cours de réalisation.	

Objectif gouvernemental

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.

Objectif organisationnel

Stimuler l'innovation technologique dans un cadre de développement durable.

3

GESTE		SUIVI
Action 3 Intégrer la pensée « cycle de vie » au processus de développement de produits.	Recherche et analyse de méthodologies d'intégration de la pensée « cycle de vie ».	Complété.
Cible 80% des projets d'ici 2013.		
Indicateur Pourcentage annuel de projets faisant appel au processus de développement de produits ayant intégré la pensée cycle de vie.		
Résultat de l'année	En cours de réalisation.	

Objectif gouvernemental

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Objectif organisationnel

Offrir un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

4

GESTE		SUIVI
Action 4 Poursuivre la mise en œuvre de pratiques et d'initiatives favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie du personnel.	Mettre en place des pratiques et des initiatives favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.	Mise en place d'un jardin communautaire dans la cour extérieure du CRIQ à Québec par les jardiniers communautaires du CRIQ.
Cibles Huit pratiques et initiatives favorisant la santé et la sécurité au travail d'ici 2013. Être conforme à la norme « Entreprise en santé » (norme BNQ 9700-800) d'ici 2013.		
Indicateur Nombre de nouvelles pratiques et initiatives mises en place favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.		
Résultat de l'année	Une initiative mise en place favorisant la santé et la qualité de vie.	



Objectif gouvernemental

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel

Soutenir l'adoption de pratiques écoresponsables dans la planification et la réalisation des projets et des activités.

5

	GESTES	SUIVIS
Action 5 Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.	Mettre en œuvre des pratiques favorables à l'environnement. Mettre en œuvre des pratiques d'acquisition écoresponsables.	Les verres à café en styromousse ont été éliminés des installations du CRIQ pour être remplacés par des tasses lavables et réutilisables. Les bouteilles d'eau ont été éliminées des installations du CRIQ pour être remplacées par des fontaines d'eau réfrigérée reliées à l'eau de l'aqueduc municipal. Implantation de la récupération multimatières (papier, carton, verre, plastique, métal et contenants consignés) à notre laboratoire de Montréal. Une deuxième installation de visioconférence reliant nos laboratoires de Québec et de Montréal a été mise en place. Trois membres de l'organisation ont participé à une formation portant sur les acquisitions écoresponsables.

Cible

Mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale en 2011.

Indicateur

État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et de pratiques d'acquisition écoresponsables.

Résultat de l'année	Quatre pratiques favorables à l'environnement ont été mises en place.
---------------------	---

Objectif gouvernemental

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

Objectif organisationnel

Promouvoir les principes d'écoconception pour assurer une production et une consommation responsables.

6

	GESTES	SUIVIS
Action 6 Mettre en place une gamme de services en écoconception.	Développer et offrir des services en écoconception. Promouvoir les principes d'écoconception.	Un service en écoconception a été développé et est offert à l'industrie des produits électriques et électroniques. Quatre conférences spécifiques en écoconception ont été présentées à différents secteurs industriels.

Cible

Offrir un service complet et intégré d'ici 2011.

Indicateur

État d'avancement de la mise en place de la gamme de services en écoconception.

Résultat de l'année	Développement et mise en place d'un service en écoconception pour l'industrie des produits électriques et électroniques.
---------------------	--

Objectif gouvernemental

Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation éclairés et responsables et favoriser, au besoin, la certification des produits et des services.

Objectif organisationnel

Fournir des outils nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsables.

7

	GESTE	SUIVI
Action 7 Ajouter à icriq.com des repères permettant l'identification d'entreprises ayant intégré des pratiques de gestion responsables.	Aucun.	Aucun.

Cible

Avoir intégré les repères d'ici 2013.

Indicateur

État d'avancement de l'intégration des repères.

Résultat de l'année

En cours de réalisation.

8

	GESTE	SUIVI
Action 8 Sensibiliser la clientèle à la certification de produits et de services facilitant l'exercice de choix de consommation responsables et élaborer des programmes de certification en ce sens.	Élaborer des programmes de certification touchant l'exercice de choix de consommation responsables.	Mise sur pied du programme de certification « Savoir-faire Île d'Orléans ».

Cibles

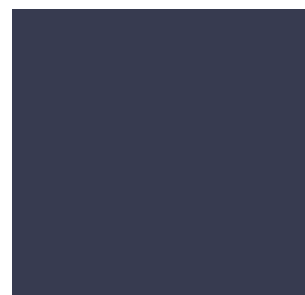
Quatre secteurs sensibilisés, dont un programme de certification élaboré d'ici 2013.

Indicateur

Nombre de secteurs sensibilisés et nombre de programmes de certification élaborés.

Résultat de l'année

Un programme de certification élaboré.



Objectif gouvernemental

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

Objectif organisationnel

Soutenir la prise en compte et l'application des principes de développement durable dans les organisations.

	GESTES	SUIVIS
Action 9 Mettre en œuvre les actions du Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement conseil des entreprises qui soutiennent le dynamisme territorial.	Participer aux travaux de la Table de concertation pour l'accompagnement conseil des entreprises et échanger de l'information et des outils. Élaborer un plan d'action.	En continu. Complété.

Cible

Avoir participé à la mise en œuvre de l'ensemble des actions communes inscrites dans le plan d'accompagnement des entreprises d'ici 2013.

Indicateur

Nombre d'actions du plan d'accompagnement des entreprises mises en œuvre d'ici 2013 auxquelles le CRIQ participe.

Résultat de l'année	Une action mise en œuvre.
---------------------	---------------------------

	GESTE	SUIVI
Action 10 Développer des outils facilitant la prise en compte et l'intégration des principes de développement durable dans les organisations.	Développer des outils facilitant la prise en compte et l'intégration des principes de développement durable dans les organisations.	Débuté.

Cible

Deux outils d'ici 2013.

Indicateur

Nombre d'outils développés.

Résultat de l'année	En cours de réalisation.
---------------------	--------------------------

Objectifs gouvernementaux non retenus

Les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 qui n'ont pas été retenus comme prioritaires et qui n'ont pas été considérés directement dans le premier Plan d'action de développement durable du CRIQ sont présentés en annexe du Plan d'action de développement durable du CRIQ 2008-2013.

ÉTATS FINANCIERS





RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris des estimations et jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et, en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

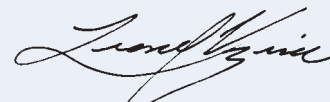
Le Centre de recherche industrielle du Québec reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.



Georges Archambault
Président-directeur général



Lionel Vézina, CA
Vice-président aux finances
et à l'administration

Québec, le 4 mai 2009

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

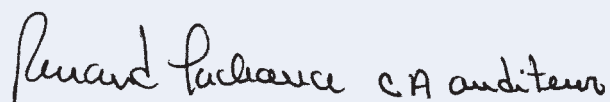
Au Ministre des Finances

J'ai vérifié le bilan du Centre de recherche industrielle du Québec au 31 mars 2009, l'état des résultats et du résultat étendu, l'état du déficit cumulé ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in black ink that reads "Renaud Lachance CA auditeur".

Renaud Lachance, CA auditeur

Québec, le 4 mai 2009

RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009 \$	2008 \$
PRODUITS		
Recherche et développement		
Contributions du gouvernement du Québec	10 250 000	9 250 000
Clientèle externe	4 109 858	5 429 277
	14 359 858	14 679 277
Services		
Contrat du gouvernement du Québec	8 000 000	2 000 000
Clientèle externe	8 860 122	7 695 116
	16 860 122	9 695 116
Autres		
Gain sur disposition et amortissement du gain reporté sur un immeuble (note 10)	271 200	3 517 367
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(20 754)	(58 943)
Gain sur disposition de placement	-	206 795
Diminution nette de la juste valeur des placements détenus à des fins de transaction	(16 672)	(35 403)
Produits divers	218 517	290 074
	452 291	3 919 890
	31 672 271	28 294 283
CHARGES		
Traitements et avantages sociaux	19 611 902	19 041 922
Coûts directs sur projets	5 177 375	4 935 351
Frais d'occupation	2 895 151	2 574 278
Frais de fonctionnement	2 352 402	2 414 773
Frais financiers sur autres passifs financiers	231 766	402 724
Revenus financiers sur des actifs détenus à des fins de transaction	(97 920)	(352 166)
Aide gouvernementale — Gouvernement du Québec	(145 766)	(150 859)
Amortissement		
Immobilisations corporelles	1 490 814	1 397 744
Actifs incorporels	94 498	252 725
	31 610 222	30 516 492
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ET RÉSULTAT ÉTENDU	62 049	(2 222 209)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

DÉFICIT CUMULÉ de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009 \$	2008 \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(17 329 429)	(15 107 220)
Bénéfice net (perte nette)	62 049	(2 222 209)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(17 267 380)	(17 329 429)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILAN au 31 mars 2009

	2009 \$	2008 \$
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	711 006	2 197 469
Placements (note 5)	6 500 000	7 000 000
Créances (note 6)	2 969 939	2 333 855
Travaux en cours	1 103 422	1 601 914
Stocks (note 7)	706 841	970 286
Frais payés d'avance	316 614	173 398
	12 307 822	14 276 922
Créances à long terme (notes 8 et 14)	785 321	923 699
Placements à long terme (note 9)	19 554	36 226
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (notes 11 et 14)	12 048 020	10 158 067
	12 852 895	11 117 992
	25 160 717	25 394 914
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer et frais courus (note 13)	6 403 878	6 275 862
Produits reportés	1 030 724	1 152 425
Portion court terme du gain reporté (note 10)	271 200	271 200
Versements sur la dette à long terme (note 14)	7 477 016	7 265 415
	15 182 818	14 964 902
Dette à long terme (note 14)	456 458	582 036
Crédits reportés	303 281	420 665
Gain reporté (note 10)	2 011 400	2 282 600
	2 771 139	3 285 301
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 15)	24 474 140	24 474 140
Déficit cumulé	(17 267 380)	(17 329 429)
	7 206 760	7 144 711
	25 160 717	25 394 914

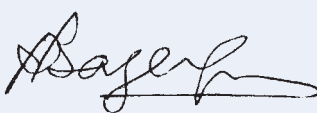
Engagement (note 21).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Georges Archambault



André Bazergui

FLUX DE TRÉSORERIE de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009 \$	2008 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte nette)	62 049	(2 222 209)
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 490 814	1 397 744
Amortissement des actifs incorporels	94 498	252 725
Amortissement des crédits reportés	(117 384)	(117 384)
Amortissement du gain reporté	(271 200)	(158 200)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	20 754	58 943
Gain sur disposition d'immeuble destiné à la vente (note 10)	-	(3 359 167)
Dévaluation des actifs incorporels	-	206 271
Gain sur disposition de placement	-	(206 795)
Diminution nette de la juste valeur des placements détenus à des fins de transactions	16 672	35 403
Intérêts capitalisés sur l'avance du ministère des Finances	207 362	301 644
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 16)	(25 148)	(803 571)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 478 417	(4 614 596)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produits de disposition de placements à long terme	-	1 157 459
Acquisition de placements	(6 500 000)	(7 000 000)
Acquisition de placements à long terme	-	(7 112)
Produit de disposition de placement	7 000 000	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 345 157)	(1 450 511)
Produits de disposition d'un immeuble	-	11 565 000
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	1 616	1 800
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 843 541)	4 266 636
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(121 339)	(116 192)
Diminution de l'emprunt bancaire	-	(1 984 280)
Augmentation de l'emprunt bancaire	-	27 620
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(121 339)	(2 072 852)
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	(1 486 463)	(2 420 812)
ENCAISSE AU DÉBUT	2 197 469	4 618 281
ENCAISSE À LA FIN	711 006	2 197 469

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Le Centre de recherche industrielle du Québec (« le Centre »), personne morale de droit public et constitué en vertu de la *Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec* (L.R.Q., chapitre C-8.1), a pour objet de concevoir, développer et mettre à l'essai des équipements, des produits ou des procédés, d'exploiter seul ou avec des partenaires, les équipements, produits et procédés qu'il a développés ou dont il détient les droits, de colliger et diffuser de l'information et des renseignements d'ordre technologique et industriel ainsi que de réaliser toute activité reliée aux domaines de la normalisation et de la certification. Les actions du Centre font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, le Centre n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1^{er} avril 2008, le Centre a adopté les nouvelles normes comptables suivantes, publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) :

Le chapitre 1535, « *Informations à fournir concernant le capital* », vise à informer les utilisateurs sur les objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital.

Les chapitres 3862 et 3863, « *Instruments financiers — informations à fournir* » et « *Instruments financiers — présentation* », visent à informer les utilisateurs de façon à leur permettre d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et à la performance financière de l'entité, et d'évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que de la façon dont elle gère ces risques. Ils remplacent le chapitre 3861 intitulé « *Instruments financiers — informations à fournir et présentation* ».

Le chapitre 3031 « *Stocks* » indique que les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Il fournit des lignes directrices sur la détermination du coût, permet l'utilisation du prix de détail, interdit désormais l'utilisation de la méthode dernier entré, premier sorti (DEPS) et exige la reprise d'une dépréciation antérieure lorsque la valeur des stocks augmente. Des informations plus détaillées relativement aux stocks et au coût des marchandises vendues sont également fournies.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers du Centre par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont : la durée de vie utile des immobilisations, l'évaluation des travaux en cours et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Produits de location

Le Centre constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. L'excédent des loyers constatés sur les montants perçus en vertu des contrats de location est présenté dans les créances au bilan.

Constatation des produits

Les produits et les bénéfices sur les contrats sont comptabilisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux, établi d'après la valeur de facturation de la main-d'œuvre et des achats imputés aux contrats par rapport à la valeur estimée totale. Des événements non encore connus pourraient survenir et occasionner des changements à ces estimations.



Instruments financiers

Le Centre a effectué le classement suivant :

- L'encaisse et les actions de sociétés publiques ont été classées comme « actifs détenus à des fins de transaction », et les dépôts à terme ont été désignés de façon irrévocable à ce titre. Ils sont évalués à la juste valeur et les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont comptabilisés en résultat net, le cas échéant.
- Les créances et les créances à long terme sont classées comme « prêts et créances ». Elles sont évaluées initialement à la juste valeur, puis au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour le Centre, cette évaluation correspond généralement au coût.
- L'emprunt bancaire, les charges à payer et la dette à long terme sont classés comme « autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont comptabilisées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour le Centre, cette évaluation correspond généralement au coût. Les coûts de transaction sont déduits des passifs financiers et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie estimative des passifs concernés.

Les dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats, autres que ceux détenus ou désignés à des fins de transaction, sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés à titre de dérivés lorsque les caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas étroitement liés à ceux que présente le contrat hôte.

Travaux en cours

Les travaux en cours représentent l'excédent des coûts et bénéfices reconnus des contrats en cours sur les montants facturés.

- Projets externes : lorsque le coût estimé total est supérieur au montant récupérable, l'excédent est comptabilisé comme perte de l'exercice.
- Projets de recherche en partenariat : les coûts relatifs à la réalisation des travaux dans le cadre des projets de recherche en partenariat sont comptabilisés dans l'exercice financier au cours duquel ils sont engagés.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la moindre valeur (coût ou valeur de réalisation nette). Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des stocks est composé du coût d'acquisition du matériel, de la main d'œuvre directe et des frais de transport.

Placements

Les placements, soit les dépôts à terme et les actions de sociétés publiques, sont comptabilisés à la juste valeur. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée aux résultats nets.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Le bâtiment érigé sur un terrain de la Ville de Québec est amorti selon la méthode linéaire sur la période de 38 ans du droit d'usage superficiaire. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de 20 ans. Le banc d'essai situé à Lac-Saint-Charles est amorti selon la méthode linéaire sur une période de 8 ans. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

- | | |
|---|--------------------|
| ■ Bâtiments et aménagement des terrains | 5 % et 8 % |
| ■ Mobilier et équipement | 15 %, 20 % et 40 % |
| ■ Équipement informatique | 25 % |
| ■ Matériel roulant | 30 % |

Le Centre examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

Les acquisitions du matériel et d'équipement reliées directement aux projets de recherche et développement du Centre ne sont pas capitalisées mais sont imputées au coût du projet concerné et facturées aux clients.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels, composés de logiciels, de brevets et de droits d'utilisation de technologies et protocoles, sont comptabilisés au coût et sont amortis selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous. Ils sont soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

	Méthode	Taux
■ Brevets et droits d'utilisation de technologies et protocoles	Linéaire	20 % à 33 %
■ Logiciels	Dégressif	30 %

Produits reportés

Les produits reportés représentent l'excédent des montants facturés des contrats en cours sur les coûts et les bénéfices reconnus. Ils incluent également les dépôts de clients encaissés d'avance conformément aux ententes contractuelles.

Crédits reportés

Les crédits reportés représentent les subventions relatives aux immobilisations, lesquelles sont reportées et amorties au même rythme que les immobilisations qu'elles financent.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Centre ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Tous les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les produits et les charges sont pour leur part convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change sont inclus dans les résultats nets de l'exercice.

4. CONVENTIONS COMPTABLES RÉCEMMENT PUBLIÉES

L'ICCA a publié le chapitre 3064 — «Écarts d'acquisition et actifs incorporels» en remplacement des chapitres 3062 — «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels», et 3450 — «Frais de recherche et de développement». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés à l'interne. Ce chapitre s'applique aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. Le Centre appliquera ce chapitre à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2009.

Le Centre évalue actuellement quelle sera l'incidence de l'application de cette norme sur ses états financiers.

5. PLACEMENTS

Placements détenus à des fins de transaction	2009		2008	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Dépôt à terme, 0,51 %, échéant le 28 avril 2009	6 500 000	6 500 000	-	-
Dépôt à terme, 3,95 %, échu le 23 avril 2008	-	-	3 500 000	3 500 000
Dépôt à terme, 3,80 %, échu le 15 juillet 2008	-	-	3 500 000	3 500 000
	6 500 000	6 500 000	7 000 000	7 000 000

6. CRÉANCES

	2009 \$	2008 \$
Clients	2 184 579	2 003 780
Autres comptes à recevoir	167 690	67 614
Gouvernement du Québec – contrats	500 000	150 000
Portion à court terme des créances à long terme (note 8)	117 670	112 461
	2 969 939	2 333 855

7. STOCKS

	2009 \$	2008 \$
Stocks de pièces et de fournitures	92 623	94 417
Stocks de produits	614 218	875 869
	706 841	970 286

Au 31 mars 2009, le Centre a enregistré une provision de 188 214 \$ (2008 : 12 524 \$) pour réduire la valeur comptable de certains inventaires au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Aucun renversement de provision n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

Les coûts liés aux stocks de produits comptabilisés aux résultats de l'exercice sont présentés sous la rubrique « Coûts directs sur projet » et s'élèvent à 486 532 \$ (2008 : 385 078 \$).

8. CRÉANCES À LONG TERME

	2009 \$	2008 \$
Avance salariale aux employés (*)	328 863	349 571
Contribution à recevoir – Gouvernement du Québec (**)	574 128	686 589
	902 991	1 036 160
Portion à court terme (note 6)	(117 670)	(112 461)
	785 321	923 699

(*) Une avance équivalente à deux semaines de salaires a été consentie à tous les employés afin de permettre au Centre de reporter de deux semaines le versement de la paie. Cette avance ne porte pas intérêt et est remboursable au départ de chacun des employés.

(**) Contribution à recevoir au taux fixe de 4,58 % encaissable par versements semestriels de 71 709 \$ jusqu'au 1^{er} avril 2013 (note 14).

9. PLACEMENTS À LONG TERME

	2009		2008	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Placements détenus à des fins de transaction:				
Actions d'une société publique	61 750	19 554	61 750	36 226

(*) Un montant de 16 672 \$ (35 403 \$ en 2008) a été comptabilisé dans les résultats nets pour l'exercice terminé au 31 mars 2009 à titre de diminution nette de la juste valeur.

10. GAIN REPORTÉ

Au 30 août 2007, le Centre a disposé de l'un de ses immeubles. À la suite de cette transaction, un gain de 6 071 167 \$ a été comptabilisé dont un montant de 2 712 000 \$ a été reporté et amorti aux résultats nets sur la durée du bail en vertu des normes comptables applicables aux opérations de cession-bail.

	2009 \$	2008 \$
Gain reporté	2 712 000	2 712 000
Amortissement accumulé	(429 400)	(158 200)
	2 282 600	2 553 800
Portion à court terme du gain reporté	(271 200)	(271 200)
	2 011 400	2 282 600

Dans le cadre de la disposition de l'immeuble, une étude environnementale a été effectuée, laquelle a révélé des correctifs à apporter. Les correctifs apportés au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2009 se sont élevés à 82 521 \$ (2008 : 93 023 \$). Compte tenu que tous les travaux sont terminés, le solde de la provision de 122 479 \$ a été renversé aux résultats du présent exercice au poste « Frais d'occupation ».

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

	2009			2008
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Immobilisations corporelles				
Terrains	249 650	-	249 650	249 650
Bâtiments et aménagement des terrains (*)	10 053 258	6 359 696	3 693 562	3 531 768
	10 302 908	6 359 696	3 943 212	3 781 418
Mobilier et équipement	24 376 804	18 979 956	5 396 848	4 654 908
Améliorations locatives	1 531 809	58 366	1 473 443	528 085
Équipement informatique	7 072 913	6 216 431	856 482	835 109
Matériel roulant	374 602	241 514	133 088	60 360
<i>Sous-total</i>	43 659 036	31 855 963	11 803 073	9 859 880



	2009			2008
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
<i>Solde reporté</i>	43 659 036	31 855 963	11 803 073	9 859 880
Actifs incorporels				
Brevets et droits d'utilisation de technologies et protocoles	55 000	36 669	18 331	36 667
Logiciels	3 747 410	3 520 794	226 616	261 520
	3 802 410	3 557 463	244 947	298 187
	47 461 446	35 413 426	12 048 020	10 158 067

(*) Le Centre a reçu un droit d'usage superficiaire sur un terrain appartenant à la Ville de Québec. Un bâtiment érigé sur ce terrain, d'une valeur comptable nette de 661 237 \$ au 31 mars 2009 (2008 : 687 769 \$), sera cédé gratuitement à cette dernière le 24 juillet 2030.

Au 31 mars 2009, la valeur nette aux livres des terrains et bâtiments est de 3 943 212 \$ (2008 : 3 781 418 \$), alors que les évaluations municipales totalisent 11 289 300 \$ (2008 : 11 289 300 \$).

12. EMPRUNT BANCAIRE

Au 31 mars 2009, le Centre dispose d'une marge de crédit bancaire autorisée de 4 000 000 \$, renouvelable annuellement. La marge de crédit porte intérêt au taux de base des entreprises, ce dernier étant de 2,50 % au 31 mars 2009 (2008 : 5,25 %). Au 31 mars 2009 et 2008, la marge de crédit était inutilisée.

13. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2009 \$	2008 \$
Fournisseurs et autres frais courus	2 559 139	2 477 319
Traitements et avantages sociaux	1 538 703	1 582 680
Provision pour vacances à payer	2 306 036	2 215 863
	6 403 878	6 275 862

14. DETTE À LONG TERME

	2009 \$	2008 \$
Avance du ministère des Finances*, portant intérêt au taux préférentiel de 2,50 % au 31 mars 2009 (5,25 % en 2008) de la Banque Nationale du Canada, échéant le 31 mars 2010. Les intérêts sont capitalisés et payables au plus tard à la date d'échéance de l'avance.	7 351 439	7 144 077
Billet à payer au Fonds de financement*, taux fixe de 4,58 %, remboursable par versements semestriels de 71 709 \$, échéant le 1 ^{er} avril 2013. Une hypothèque mobilière sans dépossession à l'égard de la contribution à recevoir du gouvernement du Québec est donnée en sûreté. (note 8)	574 128	686 589
Emprunts à taux fixe de 1,90 %, remboursables par 10 versements mensuels de 760 \$ et 1 versement de 380 \$, échéant à différentes dates jusqu'en février 2010. Du matériel roulant est donné en sûreté.	7 907	16 785
	7 933 474	7 847 451
Portion échéant à moins d'un an	(7 477 016)	(7 265 415)
	456 458	582 036

(*) Apparentés sous contrôle commun

La charge d'intérêts sur la dette à long terme de l'exercice s'élève à 239 969\$ (2008 : 375 755\$), laquelle comporte des intérêts capitalisés au cours de l'exercice d'un montant de 207 362\$ (2008 : 301 644\$) sur l'avance du ministère des Finances.

Les montants de versement en capital, à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices, se détaillent comme suit :

2010 :	7 477 016\$
2011 :	123 121\$
2012 :	128 825\$
2013 :	134 792\$
2014 :	69 720\$

15. CAPITAL-ACTIONS

	2009 \$	2008 \$
Autorisé 650 000 actions d'une valeur nominale de 100\$ chacun		
Émis et payé 244 741 actions	24 474 140	24 474 140

16. FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation se détaillent comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Créances	(636 084)	394 608
Travaux en cours	498 492	(682 067)
Stocks	263 445	(254 589)
Frais payés d'avance	(143 216)	174 081
Créances à long terme	138 378	136 051
Charges à payer et frais courus	(24 462)	(306 823)
Produits reportés	(121 701)	(264 832)
	(25 148)	(803 571)

Les intérêts versés durant l'exercice s'élèvent à 35 182\$ (2008 : 97 077\$).

En date du 31 mars 2009, le poste « Créiteurs et frais courus » inclut un montant lié à des acquisitions d'immobilisations corporelles représentant 474 536\$ (2008 : 322 058\$).

17. RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés du Centre participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2008, le taux de cotisation du Centre pour le RREGOP a augmenté de 7,06 % à 8,19 % de la masse salariale cotisable et celui du RRPE de 7,78 % à 10,54 %. Aucun changement n'est survenu au cours de 2009 quant aux taux de cotisation.

Les cotisations du Centre, imputées aux résultats nets de l'exercice, s'élèvent à 1 002 195\$ (2008 : 890 475\$). Les obligations du Centre envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses contributions à titre d'employeur.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Centre est apparenté avec tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Centre n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

19. INFORMATION SUR LE CAPITAL

Le Centre définit son capital comme étant l'avoir de l'actionnaire et se détaille comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions	24 474 140	24 474 140
Déficit cumulé	(17 267 380)	(17 329 429)
Capital	7 206 760	7 144 711

Les actions du Centre font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

Le Centre gère son capital en effectuant une gestion prudente de ses produits, charges, actifs, passifs, investissements et autres transactions financières afin de s'assurer qu'elle exécute de manière efficace les objets spécifiés dans sa loi constitutive.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur des placements à long terme cotés correspond à leur valeur boursière, soit au cours acheteur. Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des autres instruments financiers à long terme du Centre :

	2009		2008	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Actifs financiers				
Créances à long terme :				
Avance salariale aux employés	328 863	(1)	349 571	(1)
Contribution à recevoir — Gouvernement du Québec	574 128	599 523	686 589	699 811
Passifs financiers				
Avance du ministère des Finances	7 351 439	7 351 439	7 144 077	7 144 077
Billet à payer au Fonds de financement	574 128	578 382	686 589	663 495
Emprunts à taux fixe	7 907	7 907	16 785	16 758

(1) La juste valeur ne peut être déterminée en raison de l'incertitude quant à la date de remboursement.

Taux d'intérêt utilisés pour déterminer la juste valeur

Les taux d'intérêt utilisés pour actualiser les flux de trésorerie futurs, le cas échéant, sont basés sur le taux d'intérêt sans risque à la date du bilan, ajusté d'une prime de crédit. Les taux utilisés pour les créances et pour les passifs financiers sont respectivement de 3.00 % et 4.50 % (2008 : 4.10 % et 6.00 %).

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir le Centre en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers, à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation notamment les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que les cours boursiers. Les risques de taux d'intérêt et de change sont présentés ci-dessous et la direction du Centre estime ne pas être exposée au risque de cours boursiers de façon significative.

Risque de taux d'intérêt

La volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers (risque de marché lié aux taux d'intérêt fixes) de même que sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Centre (risque de flux de trésorerie lié aux taux d'intérêt variables).

L'avance du ministère des Finances porte intérêt à taux variable. Il en résulte donc un risque de flux de trésorerie quant aux intérêts qui seront versés relativement à cette dette.

Ainsi l'incidence d'une augmentation immédiate et soutenue au 31 mars 2009 de 1 % des taux d'intérêt aurait pour effet d'augmenter la charge d'intérêts de 50 000 \$ (2008 : 50 000 \$) tandis qu'une baisse de 1 % des taux d'intérêt réduirait la charge d'intérêts de ce même montant.

Les autres dettes à long terme portent des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, le risque auquel est exposé le Centre sur ces dernières est minime compte tenu que le Centre envisage de les conserver jusqu'à l'échéance.

Risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Centre au risque de crédit. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. Le Centre procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour perte au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

	2009			2008		
	Valeur brute \$	Perte de valeur \$	Valeur nette \$	Valeur brute \$	Perte de valeur \$	Valeur nette \$
L'analyse de l'âge des actifs financiers se détaille comme suit:						
En souffrance depuis 0 à 30 jours	1 456 730	67 300	1 389 430	1 470 245	-	1 470 245
En souffrance depuis 31 à 60 jours	586 352	-	586 352	248 772	-	248 772
En souffrance depuis 61 à 90 jours	134 179	2 310	131 869	82 017	-	82 017
En souffrance depuis plus de 90 jours	147 885	70 957	76 928	308 828	106 082	202 746
	2 325 146	140 567	2 184 579	2 109 862	106 082	2 003 780
L'évolution de la provision pour pertes sur créances se détaille comme suit:						
Solde au début			106 082			42 509
Perte de valeur comptabilisée			108 440			77 934
Reprise de provision			(73 955)			(14 361)
Solde à la fin			140 567			106 082

Selon les taux historiques de défaillance des comptes clients, le Centre estime qu'il n'y a pas lieu de comptabiliser une perte de valeur relative aux comptes clients non en souffrance de même que ceux en souffrance jusqu'à 60 jours. Exceptionnellement au 31 mars 2009, une provision pour perte égale à 50 % de sa valeur a été prise sur un compte client en souffrance depuis moins de 30 jours, ce client s'étant placé sous la protection de la

Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Les activités du Centre sont diversifiées et il en est de même pour la clientèle.

Au 31 mars 2009, le solde à recevoir d'un client représentait 13 % des créances (un client pour 15 % en 2008).

Risque de liquidité

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de l'entité se détaillent comme suit :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuel totaux \$	Échéance		
			Moins de 6 mois \$	6 à 12 mois \$	1 à 4 ans \$
Passifs financiers					
Fournisseurs et autres frais courus	2 559 139	2 559 139	2 559 139	-	-
Traitements et avantages sociaux	1 538 703	1 538 703	1 538 703	-	-
Provision pour vacances	2 306 036 (1)	2 306 036	1 153 018	1 153 018	-
Avance du ministère des Finances	7 351 439 (2)	7 476 439	-	7 476 439	-
Billet à payer au Fonds de financement	574 128	645 380	71 709	71 709	501 962
Emprunts à taux fixes	7 907	7 600	4 560	3 040	-
	14 337 352	14 533 297	5 327 129	8 704 206	501 962

(1) Répartition des échéances estimée par la direction.

(2) Bien que l'échéance de cette dette est prévue pour le 31 mars 2010, des décrets annuels émis par le gouvernement du Québec ont permis au ministère des Finances de procéder au renouvellement de cette avance d'année en année depuis l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

L'entité considère qu'elle détient suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie et également de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Risque de change

Le Centre réalise certaines de ses opérations en devises. Il ne détient ni n'émet d'instruments financiers en vue de gérer le risque de change auquel il est exposé. Par contre, ces risques n'ont pas d'influence significative sur les résultats et la situation financière du Centre.

21. ENGAGEMENTS

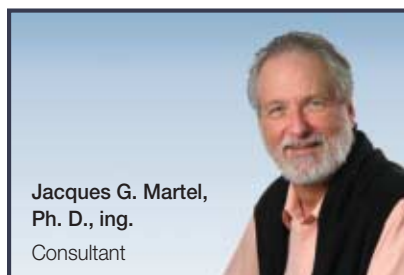
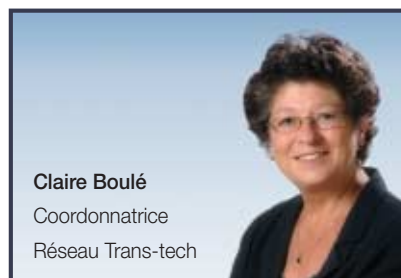
Au 31 mars 2009, la société avait des obligations en vertu d'un bail échéant en 2017 et divers contrats. Le solde de ces engagements s'établit à 6 939 278\$ pour les cinq prochains exercices. Les engagements annuels minimaux à payer relativement à ce bail et à ces contrats pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

2010:	1 696 326\$
2011:	1 315 278\$
2012:	1 288 765\$
2013:	1 349 299\$
2014:	1 289 610\$

22. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2008 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



ÉQUIPE DE DIRECTION

Direction générale

Georges Archambault
Président-directeur général

Thérèse Sylvain
Adjointe au président

Affaires juridiques

Jacques Brosseau, avocat
Vice-président, Affaires juridiques
et corporatives

Alain Vachon, avocat
Directeur, Affaires juridiques

Finances

Lionel Vézina, CA
Vice-président, Finances et
Administration

Josée Hamel, CGA
Contrôleur, Comptabilité et
Ressources matérielles

Ressources humaines

Daniel Thériault, CRIA
Directeur, Ressources humaines

Développement des technologies

Laurent Côté, ing., agr.
Vice-président
Développement technologique

Sylvain Bilodeau, ing.
Directeur, Équipements industriels
et productivité

**Marie-Josée Hardy,
microbiologiste**
Directrice, Écoefficacité industrielle
et environnement

Information et conformité des produits

Richard Tremblay, ing.
Vice-président, Information et
Conformité des produits

Sylvie Fillion, Adm. A
Directrice, Information stratégique

Martin Thériault, ing.
Directeur, Essais et Conformité
des produits à l'exportation

Développement des affaires

Marie-Claude Côté, M. Sc., ing.
Vice-présidente,
Développement des affaires

Yves Dessureault, ing.
Chargé de mandats stratégiques

Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Jacques Girard, ing.
Directeur, Bureau de
normalisation du Québec

Jean Rousseau, ing.
Directeur adjoint, Bureau de
normalisation du Québec

Centre de recherche
industrielle du Québec
CRIQ, 2009

Coordination

Équipe des communications
Centre de recherche industrielle du Québec

Conception et réalisation

Barrette Communication Graphique

Rédaction

Nataly Rainville

Photographie

Pierre Bédard
Marc-André Grenier
Richard Laverdière

Le CRIQ tient à remercier la Société du Centre
des congrès de Québec pour lui avoir donné
accès à son Centre pour certaines prises de vue.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2009
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN : 978-2-89316-001-6

Fatah Achat ■ Johanne Alain ■ Hélène Allaire ■ Sylvain Allard ■ Georges Archambault ■ Colette Arial-Adnot ■ Michel Arsenault ■ Jacques Aubé ■ Marie-Claude Aubin ■ Brayan Barrios ■ François Beaumont ■ Hugnette Beaumont ■ André Bédard ■ Carole Bédard ■ Céline Bélanger ■ Guy Bellemare ■ Sylvain Benjamin ■ Hamel Benmoussa ■ Éric Bergeron ■ Nathalie Bergeron ■ Annie Bernard ■ Yves Bernard ■ Alain Bernier ■ Andréanne Bilodeau ■ Sylvain Bilodeau ■ Nathalie Bissonnette ■ Jacques Blais ■ Sonia Blais ■ Jacques Blanchet ■ Mireille Blouin ■ Michèle Boies ■ Chantale Boissonneault ■ Patcy Bossé ■ Louise Bouchard ■ Michel Bouchard ■ Yves Bouchard ■ Jean-Guy Boucher ■ Stéphane Boucher ■ Jean-Claude Boudreau ■ Louis Boudreau ■ André Boudreault ■ Stéphane Breton ■ Jacques Brosseau ■ Nancy Brouillette ■ Jocelyn Brousseau ■ Julien Brousseau ■ Marc Brunet ■ Gerardo Buelna ■ Marie-Andrée Bujold ■ André Jr Caron ■ Marc-André Caron ■ Martin Caron ■ Richard-François Caron ■ Marc Carreau ■ Daniel Carrier ■ Corneliu Cercel ■ Corinne Chabot ■ France Chalifour ■ Jean Charette ■ Monique Charland ■ Dominique Chouinard ■ Benoît Claveau ■ Martin Cloutier ■ Alain Cocozza ■ Guylaine Collin ■ Michel Comeau ■ Bertrand Côté ■ Laurent Côté ■ Marie-Claude Côté ■ Jean-Sébastien Cotton ■ Pierre Coulombe ■ Suzanne Coulombe ■ Raynald Courtemanche ■ Xavier Couste ■ Jean-Pierre Couturier ■ Annie Cummings ■ Francisco Da Costa ■ Marc Daigle ■ Yves Daigle ■ Jocelyn Dallaire ■ Marc Danjou ■ Nicolas Deschênes ■ Yves Dessureault ■ Maxime Diamond ■ Feng Ding ■ Guy Dion ■ Louise Dion ■ Pierre Dion ■ Danielle Dionne ■ Grégory Dorval ■ Ginette Douville ■ Michel Doyon ■ Michèle Drolet ■ Geneviève Drouin ■ Marie-Claude Drouin ■ Rino Dubé ■ Christiane Dupont ■ Danick Dupont ■ Léna Dupont ■ Nathalie Dupont ■ Christine Dupuis ■ Johanne Dupuis ■ Sonya Duval ■ Cécile Ferlatte ■ James Paul Ferrero ■ Sylvie Filion ■ Richard Filteau ■ Chantal Fiset ■ Patrick Fokom ■ Michel Fontaine ■ Suzanne Fontaine ■ Christian Forget ■ Catherine Fortier ■ Sylvie Fortin ■ Nicole Gagné ■ Philippe Gagné ■ Daniel Gagnon ■ Richard Gagnon ■ Miguel Fernando Garcia Claro ■ Paul Gardon ■ Jean-Yves Garneau ■ Maryse Gaudreau ■ Alain Gaudreault ■ Bérangère Gauthier ■ Jean Gélinas ■ Ghislaine Genest ■ Guy Genest ■ Marc Genest ■ Sylvie Gingras ■ Francine Girard ■ Jacques Girard ■ Johanne Gosselin ■ Marlène Gravel ■ Daniel Grenier ■ Jacques Grenier ■ Richard Guay ■ Josée Hamel ■ Marie-Josée Hardy ■ Martine Hardy ■ Louis Harvey ■ Denis Hotte ■ Claire Houde ■ France Huard ■ Michel Jacob ■ Line Jaulin ■ André Jobin ■ Hédi Kaffel ■ Jean Labbé ■ Jacques Labrie ■ Lucie Lachance ■ Dominique Lafleur ■ Hélène Lahaie ■ Pierre Lainez ■ Michel Lajoie ■ Alain Laliberté ■ Louise Lalonde ■ François Lambert ■ Brigitte Landry ■ Charles Landry ■ Isabelle Landry ■ Daniel Langlais ■ Marc Laperrière ■ Dominique Lapointe ■ Élyse Lauzon ■ Joceleyn Lavoie ■ Yann Le Bihan ■ Éric Légaré ■ Yvon Legros ■ Claude Lejeune ■ Linda Lepage ■ Denis Lessard ■ Christian Létourneau ■ Michel Lortie ■ Sylvie Magnan ■ Bertrand Maheux ■ Alain Martel ■ Oumar Mbénar ■ Richard Messier ■ Jean-Yves Métivier ■ Ann Miller ■ Corinne Minier ■ Berthe Morin ■ Jean-Luc Morin ■ Paule Morin ■ Carole Muller ■ Umberto Muzzo ■ Jean Nadeau ■ Amélie Ouellet ■ Jean-Claude Ouellet ■ Michel Ouellet ■ Nathalie Paquet ■ Sophie Paré ■ Jocelyn Paul ■ Jean Pellerin ■ Francis Pelletier ■ Johanne Pelletier ■ Solange Pépin ■ France Petit ■ Odette Petitclerc ■ Sylvie Petitclerc ■ Pierre Plamondon ■ Marc Poulin ■ Martin Proulx ■ Sailleth Ramirez ■ Rénaud Rioux ■ Françoise Rivest ■ Carole Roch ■ Jean Rousseau ■ Mélanie Roy ■ Mathieu Sanfaçon ■ Gaétan Sanschagrin ■ Denis Santerre ■ Claude Sauvageau ■ Alain Sauvé ■ Sylvain Savard ■ Jacques Sideleau ■ Olga Solomatnikova ■ Marc St-Arnaud ■ Marie-Andrée St-Pierre ■ Thérèse Sylvain ■ Guy Synnott ■ Hubert Talbot ■ Joanne Tanguay ■ Daniel Thériault ■ Martin Thériault ■ Michel Thérien ■ Carole Thibault ■ Louise Thibault ■ Jean Thibodeau ■ André Tremblay ■ Marie-Louise Tremblay ■ Pauline Tremblay ■ Richard Tremblay ■ Richard R. Tremblay ■ Florian Trudel ■ Jean-Marc Turgeon ■ Marie-Josée Turgeon ■ Nicolas Turgeon ■ Alain Vachon ■ France Vaillancourt ■ Vincent Vallée ■ Luc Vanden-Abeele ■ Bruno Vézina ■ Lionel Vézina ■ Frédéric Vromet

CRIQ

- 333, rue Franquet
Québec (Québec) Canada
G1P 4C7

Téléphone 418 659.1550
1 800 667.2386
Télécopie 418 652.2251

- 8475, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) Canada
H2M 2N9

Téléphone 514 383.1550
1 800 667.4570
Télécopie 514 383.3250

Adresse électronique
infocriq@criq.qc.ca

Adresse Internet
www.criq.qc.ca

**Centre de recherche
industrielle**

Québec    



Imprimé sur du Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation,
certifié Éco-Logo, Procédé sans chlore, FSC Recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.
Les encres utilisées pour cette production contiennent des huiles végétales.